



Séparer frère et soeur ...

Par **Madisha**, le **25/11/2014** à **21:35**

Bonjour, rn rnJe suis célibataire , avec deux enfants, 4 ans et 2 ans , qui n'ont pas le même père.rnJe suis donc passée , devant le JAF , pour chacun d'entre eux.rnJ'ai la garde de mes deux enfants , et les pères ont la garde , un week-end sur deux ainsi que la moitié des vacances.rnAujourd'hui le père de mon premier enfant , sous-entend demander la garde alternée.rnLes décisions des deux jugements datent, du début d'année 2014.rnAucun changement de situation. Sauf un projet de sa part d'un achat immobilier.rnJe refuse cette proposition.Peut-on séparer frère et soeur (demi) ?

Par **cocotte1003**, le **26/11/2014** à **07:19**

Bonjour, ils ne seront pas séparés, ils vivront ensemble une semaine sur deux. Beaucoup de demi frères et sœurs ne vivent pas ensemble plus d'un week end sur deux, cordialement

Par **aguesseau**, le **26/11/2014** à **10:19**

bjr,rnsi vous n'arrivez pas à vous mettre d'accord, le père de votre premier enfant devra saisir le JAF.rnle père a autant de droits que la mère sur son enfant.rncdt